

pourrait être l'excellence supérieure des produits du jardin, de quelque sorte qu'ils fussent, grands, sains, croissants, etc., comme indiquant la meilleure culture, et donnant la promesse d'une plus grande quantité de produits dans le moindre espace de terre.

D'autres raisons seraient, le soin à donner au jardin; l'ordre et la propreté dans lesquels il est tenu, son exemption entière d'herbes nuisibles, etc.

Et pour parler de la dernière, qui n'est pas moindre, le goût déployé dans la disposition du jardin, l'arrangement des récoltes, et l'ornement au moyen de fleurs. Pour amener le tout à un même point, je conseillerais de laisser de côté la question de l'étendue du jardin: elle pourrait être convenablement, à ce que je pense, incluse dans les "toutes choses considérées," qui doivent encore être laissées à la discrétion des experts.

Le prix pourrait être adjugé au jardin qui 1o. contiendrait *telles espèces de végétaux, en telle quantité et en telle variété, et d'une telle excellence*, quelles contribueraient le plus au *maintien, à la santé, au bien-être, aux jouissances et au plaisir* d'une famille, tout le *long de l'année*; et qui, 2o. contiendrait *les meilleures récoltes de leur espèce*; et 3o. montrerait la plus grande exemption d'herbes nuisibles, le plus grand soin et la plus grande propreté, et 4o. déployerait la plus grande somme de *bon goût* dans la disposition et l'ornement, au moyen de fleurs.

Je maintiens que la culture d'un goût pur, raffiné et élevé dans une famille, par la décoration florale de son jardin faite par elle-même, et étudiée et surveillée par elle, est un élément qu'on ne doit pas regarder comme le moindre dans l'utilité du jardin.

Et maintenant, ayant fait les suggestions qui me sont venues à l'esprit, au moment, à l'égard de ce qui doit constituer le meilleur jardin, auquel il doit être adjugé un prix, je ferai une autre suggestion, qui est qu'il faut quelque chose de plus que d'offrir un prix chétif de quelques piastres pour le meilleur jardin, pour induire un nombre de gens à cultiver des jardins capables de contribuer essentiellement à la santé, au bien-être, etc., de leurs familles. Il faut faire disparaître leur ignorance et leurs préjugés à l'égard de l'utilité d'un jardin, et du temps, du travail et de la dépense nécessaires. Ils doivent, en un mot être instruits de la manière dont la chose doit se faire, et se faire avec le plus de profit.

Offrez leur un bon prix, un prix aussi considérable que ceux qui ont été offerts pour d'autres essais, pour un bon essai sur le jardinage. Je n'entens pas une chose purement mécanique, telle que celles qu'on imprime dans des gazettes ou des almanachs, pour donner un avis quant à la largeur des sillons, et à l'époque convenable pour semer, etc.; mais une chose plus profonde et plus philosophique, montrant en quoi consiste un

bon jardin, et comment il peut être formé, son étendue, et quelle doit être sa position, l'espèce de sol, sa profondeur, et comment il doit être égoutté, enclos, disposé, arrangé, engraisé et cultivé; les différentes espèces de récoltes, la quantité et la proportion de chacune, la rotation ou l'assolement; et dans ces

jours de science, il devrait y avoir une tenture de la chimie agricole, de l'art de faire que les éléments du sol répondent aux besoins de la récolte. Si un tel essai était là où je crois qu'il devrait être, il serait dans presque tout ce qu'il contiendrait aussi applicable à l'agriculture sur une grande échelle, pratiquée par le fermier, qu'à l'agriculture pratiquée sur une petite échelle par le jardinier.

Votre, etc.,

ANDREW BELL.

A. C. P. Treadwell, écr.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous publions, dans le présent numéro, plusieurs rapports, ou comptes-rendus de différentes Sociétés d'Agriculture, dont nous avons été favorisé. Ces comptes-rendus sont généralement très satisfaisants. La loi paraît bien fonctionner généralement, quoique l'espérance y ait suggéré, comme dans d'autres, quelques améliorations. On trouvera ces suggestions dans les rapports.

COMITÉ DE VERCHÈRES, No. 2.—Le Comité de la Société félicite les membres de ce qu'ils ont surmonté les difficultés dont la nouveauté et la complication de la loi les avaient embarrassés d'abord. Le Comité a distribué un nombre d'exemplaires du *Journal du Cultivateur* parmi les Ecoles de chaque paroisse, et à chaque souscripteur une portion de graine de trèfle et d'autres semences d'une qualité supérieure. Les résultats ont été très satisfaisants. La culture des récoltes de racines s'est étendue, et les races d'animaux ont été beaucoup améliorées. L'exposition a été très satisfaisante, tant par rapport aux articles exposés qu'au nombre des personnes présentes. Le Comité exprime la persuasion où il est de la nécessité de l'éducation, et sa reconnaissance pour l'augmentation de l'octroi et la nomination du ministre de l'Agriculture. Il complimente Lord Elgin, et l'hon. A. N. Morin, l'hon. James Leslie, et G. E. Cartier, écr., M. P. P. Il recommande l'établissement, dans les Ecoles, d'un cours élé-

mentaire d'agriculture. Il pense que le plan suivi dans le Journal de donner une histoire condensée de l'agriculture du mois est préférable à de simples renvois à des livres qu'il n'est pas toujours possible de se procurer. Il recommande l'établissement de Fermes-modèles, et que le partage de l'octroi aux différentes Sociétés d'Agriculture du même Comté soit proportionné au nombre des agriculteurs, et non à toutes les classes indistinctement. Il pense que sous le présent système, la présence d'un village commercial populeux soustrait une part injuste de l'octroi aux autres parties du Comté, habitées presque exclusivement par des cultivateurs. Il pense qu'il devrait y avoir une loi pour la protection du bois debout, qui est exposé à des incendies destructeurs par la négligence des chasseurs. Il exprime sa reconnaissance envers le Major Campbell, pour l'offre généreuse d'un prix pour le meilleur traité sur l'agriculture. Il observe que la chose n'avait pas encore eu lieu, et il espère que son exemple sera suivi par d'autres.

COMTÉ DE QUÉBEC.—Nous sommes obligé d'abrégé beaucoup ce rapport, mais nous croyons que nous n'avons retranché que ce qui est d'un intérêt purement local.

SOCIÉTÉ DU COMTÉ DE MONTRÉAL.—Nous avons donné la totalité de ce rapport dans le Journal de Mars dernier; ce qu'il y a d'ajouté ne consiste qu'en quelques lignes, contenant une description plus complète du mode de rotation de récoltes suivi par M. Lecour, que nous transcrivons ici:

"Dans la vue d'encourager les cultivateurs Canadiens d'origine française, à adopter un système de rotation, les Directeurs prennent la liberté de soumettre l'expérience d'un cultivateur de cette origine, M. J.-Bte. Lecour, résidant à St. Laurent, le plus heureux concurrent pour les récoltes, cette année. Il dit: "Ma terre est située à la Côte de Vertu, dans la paroisse de St. Laurent, et contient environ cent quatre-vingts arpens. J'ai eu cette année, environ un tiers de ma terre arable en récoltes de grains, un sixième en récoltes de racines, un peu plus d'un sixième en foin, et un peu moins d'un tiers en pacage. J'ai obtenu les prix suivants, savoir: pour Patates, le 3e prix; Betteraves Champêtres, le 1er prix; Blé-d'Inde, le 3e prix; et le 2e pour la prairie la mieux soignée. Le sol de ma Ferme est une terre végétale gris-noirâtre, sur un sous-sol passablement